

BULAC

[הַפּוֹרְטָל] [大学] [γλώσσες] [ལྷན་ཞུགས་]

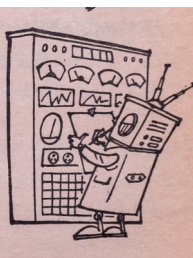
Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

Version approuvée par l'assemblée générale du 16 décembre 2024

宙交通警察局'是人当交通警察外,其余三个交通警察局的警察,全是机器人。嘿,他们可厉害呢,如果你的飘行车违反了交通规则,他们立即用照相机把你的飘行车拍下来。这照片在拍摄以后一秒钟,就马上洗出来。照片



SOMMAIRE

EN 2025, LA BULAC PRÊTE À ENTREPRENDRE DANS UN MONDE INCERTAIN.....	3
DOSSIERS MAJEURS.....	4
LA PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS.....	4
UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ.....	6
LA POINTE CANTAGREL.....	7
PARTENARIATS.....	8
PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.....	11
PÔLE FLUX ET DONNÉES.....	14
PÔLE MÉDIATION.....	16
PÔLE CONSERVATION ET PATRIMOINE.....	20
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE.....	22
MISSION QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.....	23
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES.....	24
DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT.....	26

Couverture : La BULAC, vue de la rue des Grands Moulins (Maxime Ruscio / BULAC). – 叶永烈著, 小灵通漫游未来 | Yonglie Ye, *Xiao ling tong man you wei lai*. Shanghai, Shao nian er tong chu ban she, 1978. Collections de la BULAC, [BIULO CHI.9674](#). – Litanies en l'honneur du Prophète Muḥammad ; copie datée de 1135H (1723). Collections de la BULAC, fonds Muḥammad 'Amizyān Ibn al-Ḥaddād, [MS.ARA.152](#).

4^e de couverture : La BULAC, d'un patio l'autre (Maxime Ruscio / BULAC).

Introduction

En 2025, la BULAC prête à entreprendre dans un monde incertain

Depuis cinq ans, la BULAC affronte crises et confusions en naviguant au plus près de son cœur. Économe par essence, frugale par nécessité, mais aussi par conscience, elle a néanmoins réalisé année après année le complet renouvellement de son infrastructure informatique. Quasiment parvenue au terme de ce rééquipement vital, d'une part, soulagée par la redescende des prix de l'énergie, d'autre part, elle retrouve fin 2024 une vitesse de croisière : fin des dépenses imposées et massives dans une conjonction chronologique insupportable pour l'équilibre budgétaire, retour, à l'inverse, à une présence soutenue des publics après quatre années de remontée en charge progressive post Covid.

Après trois années de vaches maigres en termes d'acquisitions documentaires, 2025 prévoit le retour de trois chargés de collections dont le recrutement avait été suspendu depuis 2022, ainsi que la remontée du budget documentation à 550 000 €, ce qui garantira le maintien des ressources électroniques existantes, voire permettra, sur projet, quelques développements supplémentaires.

Mais le principal projet de l'année est bien celui de la réalisation du tiers-lieu de la Pointe Cantagrel, dont l'appel d'offres pour les travaux sera lancé dès validation du budget initial. Cet aboutissement, huit ans après la production du pré-programme, clôturera la période de chantier du Pôle des langues et civilisations, quatorze ans après la livraison du bâtiment. Le public y trouvera un nouvel espace de vie, de détente et de travail ; la BULAC disposera d'un nouveau lieu de médiation pour des manifestations culturelles, scientifiques ou artistiques, dans le cadre moins formel qui lui manquait.

La fin de ces travaux mettra aussi un terme à l'incertitude, sinon à la menace, que cet inachèvement – synonyme d'absence d'étanchéité – faisait directement peser sur les espaces se trouvant immédiatement au-dessous, à savoir les magasins de la réserve des livres rares et précieux. L'ultime conséquence de cette réalisation sera donc la possibilité d'occuper, enfin, les 200 m² de magasins laissés vides par précaution jusque-là.

Disons-le pour conclure, cet espoir de normalité de fonctionnement, ce rêve d'aboutissement de l'ultime investissement sont aussi ceux d'un budget constant. À l'heure où les députés se déchirent, le temps est suspendu.

Marie-Lise Tsagouria

Directeur

Dossier majeur 2025

La patrimonialisation des collections

Élaborée à partir de 2021 sur la base des nouvelles réglementations du ministère de la Culture et sur les recommandations du ministère de l'Économie, la politique de patrimonialisation irrigue l'ensemble de l'activité de l'établissement. Approuvée par le conseil scientifique sous la forme d'une note d'orientation en 2022, elle consiste, au titre de la protection des biens culturels, à lister de manière explicite les documents anciens, rares et précieux qui deviennent ipso facto « trésor national » et à mettre en place une série de mesures consistant à les signaler, à les valoriser et à les protéger. Elle recouvre aussi bien l'enrichissement de la Réserve par le transfert de documents jusqu'ici conservés dans les fonds généraux que le reconditionnement de certains fonds anciens, ou le classement, l'estampillage et le signalement des archives. Elle implique le catalogage de fonds en langues rares encore mal signalés, la chasse aux trésors patrimoniaux, la formalisation d'une politique de prêt aux expositions, la mise en sûreté des collections dans le cadre d'un plan concerté de sauvegarde, aussi bien que le développement de partenariats de recherche pour la numérisation enrichie de corpus.

L'année 2024 a permis des avancées dans la vision globale des collections et la formalisation de procédures (report de la date d'empruntabilité des documents de 1960 à 1970, modalités de prêts aux expositions extérieures ou de revendication et de préemption en ventes publiques). L'année 2025 déclinera une série d'actions initiées précédemment : poursuite du catalogage rétrospectif des fonds anciens, formation des personnels au plan d'urgence et à la communication des documents anciens ou fragiles, signalement des « manque en place » constatés depuis plus de quarante ans dans la base internationale Missing Books Register, étude bâtiminaire sur la sécurisation accrue de la Réserve, plan systématique de recherche des trésors patrimoniaux au sein de chaque domaine géolinguistique, numérisation de corpus. Ces actions trouveront leur cohérence dans la finalisation de deux documents fondamentaux : la charte de la conservation et le plan de sauvegarde des biens culturels.

Enfin, 2025 verra l'actualisation du plan d'implantation des collections afin de tirer parti du départ des collections de l'EHESS et de l'achèvement des travaux du tiers-lieu Cantagrel. Afin de rationaliser au mieux l'utilisation des espaces et de prévoir le redéploiement des collections de la Réserve dans les magasins prévus, la gestion pluriannuelle des magasins sera renforcée pour une visibilité accrue sur les opérations des dix prochaines années.

OBJECTIFS	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> – Formaliser la politique de conservation – Instruire un Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) – Compléter le signalement des fonds anciens constituant la Réserve – Poursuivre l'identification et l'estimation des trésors patrimoniaux – Signaler les fonds d'archives à traiter dans Calames et dans le répertoire de fonds du CCFR 	<ul style="list-style-type: none"> – Charte de la conservation – PSBC – Critères de patrimonialisation (ancienneté, rareté, valeur) approuvés par l'assemblée générale – Rétroconversion et enrichissement du catalogage des fonds anciens – Liste des trésors patrimoniaux – Notices de fonds publiées dans Calames et dans le CCFr – Enrichissement de la bibliothèque numérique

1 CHARTRE DE LA CONSERVATION

La doctrine et les pratiques de la BULAC en matière de conservation seront formalisées dans une charte de la conservation. Elle synthétisera les exigences propres aux collections et services de l'établissement en ce qui concerne le traitement matériel, la prévention des risques, les bonnes pratiques, la gestion des espaces de magasinage et les situations d'urgence. À tous les agents de la bibliothèque et à tous ses usagers elle rappellera les règles de manipulation, de prêt, d'exposition ou de numérisation des documents patrimoniaux.

À terme, le module de gestion des traitements de conservation du SIGB Koha devrait permettre de suivre la vie des documents patrimoniaux, sur le modèle des « dossiers d'œuvre » des musées.

2 PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

La charte de la conservation sera complétée par un Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC), qui aura vocation à identifier la chaîne des responsabilités, les procédures impératives à suivre en cas de catastrophe naturelle ou d'incendie afin de sauver les collections. Dans le cadre de cette instruction, de nouvelles séances des formations plan d'urgence seront organisées.

3 PLAN PLURI-ANNUEL DE PATRIMONIALISATION

Ce plan définit des priorités dans les chantiers de signalement des collections patrimoniales et de transfert vers la Réserve de document sélectionnés pour des critères d'ancienneté, de rareté ou de préciosité. Ces critères devront faire l'objet d'une délibération de l'assemblée générale.

Le chantier de reconditionnement et de signalement des cartes sera poursuivi et l'accent sera mis en particulier sur les documents déjà présents à la Réserve sans être signalés dans le catalogue informatisé.

Parallèlement, l'établissement d'une liste des trésors patrimoniaux, nécessairement limitée à un petit nombre d'objets, sera conduit sur la base de recherches bibliographiques et l'avis de spécialistes. Ces documents d'exception seront prioritairement numérisés, si ce n'est déjà fait, et pourront faire l'objet de valorisations ciblées, sur le site ou par éditorialisation de contenus, ainsi que de mesures de sauvegarde particulières.

4 VALORISATION DES ARCHIVES

La BULAC est dépositaire d'un certain nombre de fonds d'archives, principalement scientifiques. Ils sont inégalement traités et peu visibles.

La charte de la conservation précisera les modalités de traitement de ces fonds, en matière de classement, de conditionnement et de valorisation. Les stratégies d'enrichissement seront également inscrites, en articulation avec le programme du GIS CollEx-Persée consacré à ces fonds.

Le signalement de premier niveau de ces fonds dans Calames et le répertoire du CCFr est une priorité d'action, pour faciliter la constitution de partenariats avec le monde de la recherche qui permettront de valoriser ces sources.

Dossier majeur 2025

Un libre-accès renouvelé

La gestion et l'organisation des collections en libre-accès font l'objet d'un chantier de rénovation majeur depuis 2021. Il s'agit à la fois de répondre aux besoins des étudiants et d'organiser les collections en présentant une actualité de la recherche scientifique qui traduise la vitalité des études aréales.

La révision de la classification a été achevée en 2024. Il a été proposé de supprimer ou de fusionner 821 indices thématiques sur plus de 2 400 afin de rassembler davantage d'ouvrages sous chaque cote, simplifier et rendre plus lisible la classification thématique. Cette refonte permet la mise en avant de plusieurs objets d'étude, qui seront désormais plus visibles car regroupés sous des indices voisins.

Un groupe de travail sur la gestion dynamique des collections en libre-accès a pris la suite des groupes de travail pour le projet libre-accès, afin d'inscrire dans la durée le renouvellement régulier des collections en salle de lecture.

Préalable à la recotation et au réétiquetage des collections en libre-accès, un chantier de désherbage systématique des collections en salle de lecture vers les magasins a été lancé en avril 2024 afin de ménager plus de place aux nouveautés.

Enfin, l'offre d'autoformation en langue, jusqu'ici en Mezzanine, a rejoint le libre-accès étude, et des bandes dessinées et romans graphiques ont rejoint l'espace de détente au premier étage.

OBJECTIFS

- Dynamiser la gestion des collections pour répondre aux besoins des usagers et aux impératifs de conservation des documents
- Proposer une vision renouvelée de la collection en libre-accès comme témoignage d'une vitalité académique et non plus comme reflet des apports des partenaires
- Permettre un renouvellement des collections en libre-accès dans un contexte de tension économique forte

INDICATEURS

- % d'ouvrages réétiquetés
- Taux de rotation des collections en libre-accès
- Taux de renouvellement des collections en libre-accès
- Part des acquisitions onéreuses consacrées au libre-accès
- Nombre moyen d'ouvrages du libre-accès empruntés par profil de lecteur et par aire ou sous-aire

Pour améliorer l'adéquation des fonds proposés dans les salles de lecture aux pratiques des usagers, aux développements actuels des études aréales, à la production éditoriale et aux possibilités de captation de la documentation, une refonte de la classification utilisée en salle de lecture a été menée de 2021 à 2024. La chargée de mission « Collections et publics » a produit une synthèse des préconisations des groupes de travail et a intégré les évolutions propres à la mise en avant des objets d'étude dans la liste d'indices validés. La charte documentaire du libre-accès rédigée fin 2023, a guidé le désherbage des collections en libre-accès entamé en 2024 et sera diffusée plus largement au tournant 2024-2025.

Poursuivre la réflexion sur la politique documentaire et sur les usages

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS EN LIBRE-ACCÈS

La réflexion sur le plan de développement des collections en libre-accès et la mise en place d'outils

de pilotage et de suivi fin seront un objectif prioritaire en 2025. Ce travail sera mené en parallèle de la refonte globale de la charte documentaire de la BU-LAC.

Organiser la gestion dynamique des collections pour garantir la fraîcheur et la pertinence de l'offre documentaire

ACHÈVEMENT DU CHANTIER DE DÉSHERBAGE ET FORMALISATION DE LA GESTION DYNAMIQUE DES COLLECTIONS

La politique de désherbage et les axes de la gestion dynamique des collections ont été formalisés en début d'année 2024 et ont permis de lancer le chantier de révision systématique du libre-accès. Une opération test de recotation a été lancée à la fin de l'année 2024 sur les méthodes d'autoformation en langue et sur le corpus de bandes dessinées et de romans graphiques devant rejoindre la Mezzanine.

Dossier majeur 2025

La pointe Cantagrel

Depuis l'ouverture de la BULAC en 2011, un local d'environ 200 m² situé à la pointe du Pôle des langues et civilisations reste inexploité. Implanté au croisement des rues Cantagrel et Grands Moulins, il bénéficie d'une forte visibilité, auprès des usagers du bâtiment comme des riverains, et d'un accès direct depuis la rue. Initialement destiné à abriter un commerce, l'absence d'exploitant a finalement conduit la BULAC et l'Inalco à élaborer un projet d'aménagement en vue d'une gestion conjointe. L'Inalco s'étant retiré du financement du projet en septembre 2024, la BULAC en financera l'intégralité et en assurera le fonctionnement à l'ouverture.

OBJECTIFS

Aménager le local de la pointe Cantagrel pour répondre :

- au besoin d'un espace convivial, de détente et de restauration
- au besoin d'un espace culturel d'une jauge comprise entre 35 et 80 personnes

INDICATEUR

– Degré de réalisation du rétroplanning

En 2018, un projet de service, conçu avec l'appui d'une équipe de conservateurs stagiaires, a été validé par les deux établissements. Il vise en premier lieu à offrir à tous les publics, usagers du Pôle et curieux, un lieu de détente et de restauration dans un cadre plus convivial que les espaces actuellement proposés au sein du Pôle des langues et civilisations. Un accès gratuit et direct, des zones différenciées (gradins, tables, salle de groupe) dotées de mobiliers modulaires et de services multiples (café-téria, micro-ondes, jeux...) devront permettre une appropriation rapide par les publics. Le local abritera également des manifestations culturelles et scientifiques, dans un lieu plus informel et mieux dimensionné pour certaines conférences que l'auditorium. Il renforcera ainsi à la fois la capacité d'accueil et l'attractivité du Pôle des langues et civilisations, son inscription dans la vie culturelle du quartier, et sa visibilité.

Début octobre 2021, après renoncement du CROUS, l'entreprise à but d'emploi « 13 Avenir » a été retenue comme partenaire pour prendre en charge l'offre de restauration et contribuer à l'animation de ce local.

En juillet 2022, l'équipe CALMM Architecture a été choisie comme maître d'œuvre pour l'aménagement de l'espace ; les premières phases des études architecturales ont été menées au deuxième semestre 2022.

En septembre 2022, les équipes de la BULAC ont consacré leur séminaire de rentrée à la réflexion sur les modalités d'appropriation et de déploiement des services dans ce nouvel espace en complémentarité et continuité avec l'existant.

Après les phases d'étude, de validation de l'avant-projet définitif et de dépôt de la demande de permis de construire qui ont animé l'année 2023, l'année 2024 a été consacrée à la phase de préparation des marchés de travaux, dont l'appel d'offres sera publié dès approbation du budget initial 2025.

Dans la perspective de l'ouverture au public du local à la fin de l'automne 2025, la conception de la programmation culturelle du nouvel espace et la réflexion autour de l'accompagnement de son appropriation par les usagers sera engagée dès le début de l'année.

Partenariats

Développer des collections et des services pour la recherche

1 GROUPEMENTS D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE ET GROUPEMENTS DE RECHERCHE ARÉAUX

- Adhésion aux GIS Asie, Études africaines en France et Moyen-Orient et mondes musulmans.
- Participation aux activités du consortium de l'IR* Huma-Num *Digital Studies Africa Asia Middle-East* (DISTAM) et à son projet de nouvelle labellisation.
- Lancement de la collection HAL « Études maghrébines ».
- Expérimentation d'un baromètre aréal de la science ouverte comme outil de pilotage des collections HAL aréales.
- Participation au projet de numérisation rétrospective de la littérature scientifique « EBCO ACCESS » porté par le GDR Europe médiane à l'initiative du Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES) de Prague.

2 AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ABES)

Subventions sur convention pour le rétro-catalogage des manuscrits arabes et la rétroconversion dans le catalogue en ligne des fichiers d'imprimés hébraïques et sud-asiatiques (*demandes en cours*).

Poursuite du **Plan de conservation partagée des périodiques d'Europe centrale, balkanique et orientale**, piloté par la BULAC avec le soutien technique du Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur (CTLes), associant la Bnu, La Contemporaine, Sciences Po et Sorbonne Université. Préparation d'un projet pour le prochain appel à manifestation d'intérêt pour les **nouveaux plans de conservation partagés disciplinaires des périodiques de l'enseignement supérieur**.

Projets lauréats de l'appel à initiatives 2023 du programme de coopération de l'Abes :

- Pilotage du projet « TranslITAL » (juillet 2024 - juillet 2026), en partenariat avec l'Équipe de recherche textes, informatique, multilinguisme (ERTIM, Inalco) : correction et translittération des notices en systèmes d'écritures non-latines par traitement automatique à l'aide de modèle de langues.
- Participation au projet « Cabestan », piloté par la Bibliothèque Sainte-Geneviève en partenariat avec l'Association pour les études nordiques : mise en

place d'un outil de cartographie des collections en langues étrangères signalées dans le SUDOC.

3 GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE COLLEX-PERSÉE

- Co-pilotage du programme national **Labellisation & Cartographie des collections d'excellence** avec l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne (Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne).
- Participation au programme national de numérisation piloté par l'UMS Persée et l'université de Lille, autour du développement et de la mutualisation de l'outil **NumaHOP**.

4 EQUIPEX BIBLISSIMA+

Mise en œuvre du projet « **Maktabatān** : deux bibliothèques de la tradition manuscrite algérienne au XIX^e siècle. Numérisation et documentation d'ouvrages de la Smalah d'Abd el-Kader (1808-1883) et du cheikh al-Ḥaddād (Muḥammad Amizyān, 1790-1873) », lauréat de l'AMI 2024, en coopération avec l'IRHT, l'Institut de France (Château de Chantilly) et un chercheur de l'Inalco.

5 IRHT (CNRS)

Organisation et accueil de formations spécialisées : atelier de codicologie arabe ; traitement et à annotation de corpus textuels grecs et arabes.

6 INALCO

- Projet de valorisation du don Schinasi dans le cadre du programme d'action de la chaire « Arts et patrimoine de l'Afghanistan ».
- Participation aux travaux du Comité Histoire de l'Inalco.

7 PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES NUMÉRIQUES ET LA SCIENCE OUVERTE

- Subvention fléchée du projet CNRS Chine Connaissance Recherche Formation (Chine-CoREF) pour la mise à disposition de ressources numériques sur la Chine contemporaine.

- Accueil du Centre de ressources numériques universitaires de Taïwan, mis en place avec la Bibliothèque nationale de Taïwan.
 - Portage du consortium européen pour le développement durable des ressources électroniques japonaises (CEDDREJ).
 - Participation au consortium européen de négociation de ressources numériques chinoises *Euro-pean Asia Licensing Initiative* porté par la Bibliothèque d'État de Berlin.
 - Participation au Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques (Couperin) ; portage des négociations avec l'éditeur Brill.
 - Soutien institutionnel au *Directory of Open Access Journals* (DOAJ), au *Directory of Open Access Books* (DOAB), à la *Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition* (SPARC Europe).
 - Soutien aux modèles d'éditions en accès ouvert de la plate-forme *OpenEdition* et des éditeurs *Language Science Press* et *De Gruyter* (modèles sous-cryptifs).
- 8 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS POUR L'ACQUISITION ET LE TRAITEMENT DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES (DONS, ÉCHANGES RÉCIPROQUES, ACQUISITIONS SUR PROFIL, CONDITIONNEMENT)**
- Presses de l'Inalco.
 - Poursuite des échanges institutionnels avec la Matrica Srpska (Serbie), la Bibliothèque nationale d'Arménie, la Bibliothèque nationale de Chine et la Bibliothèque centrale nationale de Taïwan.
 - Poursuite de la convention avec KITLV-Jakarta (bureau indonésien de l'université de Leyde).
 - Mise en place de partenariats pour l'achat de documents avec l'université royale des Beaux-Arts du Cambodge.
 - Fondation pour le patrimoine coréen outre-mer (projet à l'étude pour le conditionnement et l'étude du fonds ancien coréen).
- 9 SERVICES DOCUMENTAIRES POUR LES MEMBRES DU GIP**
- Mise à disposition des outils d'informatique documentaire : EFEO, Sorbonne-Université (collections de l'Institut d'études slaves/Eur'Orbem).
 - Accueil et gestion de collections en dépôt : Centre de recherche sur le monde iranien (Cermi, Sorbonne Nouvelle/CNRS), EFEO, EPHE, Institut d'études slaves/Eur'orbem (Sorbonne Université).

Coopérer autour des publics

1 GIP

- Formation de l'ensemble des étudiants de Licence 1 de l'Inalco, d'autres établissements du GIP sur demande.
- Formations documentaires des masterants et doctorants des établissements du GIP.
- Formations à la science ouverte des doctorants et enseignants-chercheurs.
- Participation au projet d'Atelier de la donnée Co-DataSorb porté par Sorbonne Alliance (universités Paris 1, Sorbonne Nouvelle et Inalco).

2 INSTITUT D'ÉTUDES DE L'ISLAM ET DES SOCIÉTÉS DU MONDE MUSULMAN (IISMM, EHESS/CNRS)

Accueil et valorisation du cycle de 8 conférences publiques, « L'écologie en Islam : traditions séculaires et défis contemporains ».

3 ÉCOLE ESTIENNE

Expérimentation d'un projet de recherche/création dans le cadre de la programmation culturelle.

4 BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE RUSSOPHONE TOURGUENEV

Accueil de conférences grand public, en écho à l'actualité éditoriale de langue russe.

5 FONDATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES

Participation à l'accompagnement des chercheurs étrangers en résidence.

6 FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE « CINÉMA DU RÉEL » (BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, CENTRE POMPIDOU)

Lieu associé du festival.

7 FESTIVAL VO-VF, LE MONDE EN LIVRES

Carte blanche annuelle, sur place et hors les murs, à la programmation du festival de traduction littéraire organisé à Gif-sur-Yvette.

8 ASSOCIATION À BUT D'EMPLOI « 13 AVENIR »

Animation et exploitation du futur tiers-lieu de la pointe Cantagrel.

Coopérer autour des expertises de la BULAC

1 PARTICIPATION DE LA BULAC À DES GROUPES DE TRAVAIL PROFESSIONNELS

- Collège Europe & international du COSO.
- Groupe de travail Calames et animation du réseau de catalogueurs arabisants avec l'Abes.
- Congrès des associations professionnelles *Middle Eastern Librarians Committee* (Melcom), *European Librarians in African Studies* (ELIAS), *European Association of Sinological Libraries* (EASL), Beseda, Doc'Asie, Réseau pour les études nordiques (APEN).

2 PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DES LOGICIELS PROFESSIONNELS

- Autour du SIGB Koha : adhésion à l'association Kohala, participation aux *hackfests* et au travail de développement communautaire du logiciel.
- Participation aux associations d'utilisateurs des logiciels d'EBSCO, d'Omeka France et de NumAHO.
- Participation à l'association des utilisateurs du PGI Cocktail.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

La refonte des documents-cadres de la **politique documentaire** reste un objectif structurant pour le pôle Développement des collections en 2025. L'année 2024 a permis d'achever la refonte de la classification BULAC ainsi que la rédaction de la charte du libre-accès. Le projet libre-accès est entré dans une phase plus opérationnelle avec la mise en place d'un groupe de travail consacré à la gestion dynamique des collections. Après le lancement d'un chantier de désherbage systématique des collections en libre-accès en 2024, les opérations de recotation des collections en salle de lecture pourront débuter.

La réflexion pour assurer une **captation continue** de documentation fraîche pour tous les domaines s'est poursuivie en 2024 et a abouti à la formalisation par convention des échanges de documentation. Le développement des dispositifs d'échanges se poursuivra en 2025. Les acquisitions en office pour l'indonésien-malais ont pu être mises en place en 2024 et la réflexion sur la captation de documentation pour l'Asie du Sud-Est se poursuivra en 2025. Un calendrier pour renforcer le signalement des collections sud-asiatiques sera mis en place.

Le travail sur la **patrimonialisation des collections** se poursuivra afin d'identifier les gisements patrimoniaux en langues vernaculaires et de mettre en valeur les trésors de la bibliothèque.

Les chantiers d'amélioration de la qualité du catalogue, entamés depuis 2022, se poursuivront en 2025 dans l'objectif d'accompagner la transition bibliographique.

La réflexion sur la politique de sélection et de signalement des ressources électroniques en accès ouvert comme la participation au Comité opérationnel pour la science ouverte se poursuivront.

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ

LIBRE-ACCÈS

- Poursuivre l'état des lieux sur les usages et sur les communautés desservies.
- Enrichissement de la base de connaissance : réflexion sur le plan de développement des collections en libre-accès pour les fonds entretenus, mise en place d'outils de pilotage et de suivi fin conformément aux objectifs définis dans la charte du libre-accès.
- Achèvement du chantier de désherbage et mise en place de la gestion dynamique des collections.
- Élaboration d'un calendrier de recotation des ouvrages.

DOCUMENTS-CADRES

- Rédaction des documents de cadrage pour la gestion dynamique des collections.

Dossier majeur PATRIMONIALISATION

IDENTIFICATION DES TRÉSORS DE LA BULAC

- Poursuite de l'identification des trésors de la BULAC par domaine géolinguistique.

SIGNALEMENT DES DOCUMENTS PATRIMONIAUX

- Dans le cadre du chantier de récolement du magasin 23, rétroconversion du reliquat d'ouvrages en langue vernaculaire destinés à la Réserve.

1 ACQUISITIONS

Le budget dévolu aux acquisitions de monographies imprimées poursuit sa reconstitution, après une réduction de moitié liée aux contraintes budgétaires.

Alternance des chargés de collections et des chargés de traitement

AFRIQUE MOYEN-ORIENT MAGHREB ASIE CENTRALE (AMOMAC)

- Recrutement prioritaire d'un chargé de collections pour le domaine **géorgien** pour 2 ans.

- Recrutement d'un chargé de collections pour le domaine **Asie centrale** pour 2 ans.

ASIE

- Recrutement d'un chargé de collections pour le domaine **tamoul et langues dravidiennes** pour 2 ans.
- Recrutement d'un chargé de traitement pour les collections **sud-asiatiques** pour un an.

Circuits de captation de la documentation

Les processus de captation de la documentation sur les fonds à entretien non permanent durant

l'absence de chargé de collections seront approfondis :

- Mise en place d'un partenariat avec l'université royale des Beaux-Arts du Cambodge.
- Recherche de nouveaux canaux de captation de la documentation pour les domaines thaï et birman.
- Renforcement du réseau des échanges et rationalisation des procédures et des circuits.

2 SIGNALEMENT DES COLLECTIONS

Plan de conservation partagée des périodiques EBCO

- Poursuite des transferts de collections pour les phases 1 et 2 (titres ex-yougoslaves et polonais).
- Poursuite des mises à jour dans le SUDOC entamées en septembre 2024 pour les phases 4 et 5 (titres en bulgare, en ukrainien, en biélorusse d'une part, en tchèque et en slovaque d'autre part), et concertation pour compléter les positionnements manquants dans l'ensemble du réseau.

Priorités de conversion rétrospective des fichiers papier et de rétrocatalogage

- **Catalogage des manuscrits arabes** : il reste environ 1 131 cotes à traiter.
- **Fonds hébreu** : il reste environ 4 400 fiches à traiter. Le chantier de signalement des imprimés de la Réserve engagé en début d'année 2024 sera finalisé en 2025.
- **Fonds arménien** : il reste moins de 2 200 fiches à traiter.
- **Fonds grec** : il reste environ 6 950 fiches à traiter, en donnant la priorité au fonds patrimonial Brunet de Presle.
- **Fonds indiens** : la BULAC conserve une des collections les plus importantes en France. Les 3 425 documents non rétroconvertis se répartissent comme suit :
 - 2 600 fiches de documents en hindi ;
 - 525 fiches de documents en népalais ;
 - 150 fiches de documents en singhalais ;
 - 150 fiches de documents en autres langues indiennes.

Priorités de traitement des dons

Tous les domaines géolinguistiques sont concernés par un accroissement régulier des collections sous forme de dons. En 2025, les ensembles suivants feront l'objet d'une attention particulière.

EBCO

- **Don Radvanyi (2023)** : professeur émérite de géographie de la Russie à l'Inalco, au sein du Centre

de Recherches Europes-Eurasie (CREE – EA4513), spécialiste du Caucase, de la Russie et de l'espace post-soviétique, Jean Radvanyi a adressé un nouveau don à la BULAC en 2023, portant sur l'ensemble des pays d'ex-URSS (science politique, géographie). Un ensemble de 26,5 ml de documents est à traiter.

- **Don Christian Leteux (2021 et 2023)** : la bibliothèque de Christian Leteux, ancien élève de l'Inalco, a rejoint la BULAC en deux versements et comporte des ouvrages sur le domaine albanais. 4 ml sont à traiter.
- **Legs Marcel Courthiade (2021)** : depuis sa réception, la bibliothèque de Marcel Courthiade, composée initialement de 43,8 ml de documents, fait l'objet d'un traitement par domaine. Les ouvrages relevant des domaines tchèque, slovaque, polonais, les ouvrages hellénophones publiés en Albanie ont ainsi été traités. L'accent sera mis en 2025 sur les ouvrages en langue albanaise (4,5 ml) et en grec (1 ml).

AMOMAC

- **Don Alain Ricard (2019)** : ce grand spécialiste des littératures de l'Afrique subsaharienne avait constitué au fil de sa carrière une bibliothèque majeure (64 ml de monographies et 15 ml d'archives). Le traitement, commencé en 2023, sera prolongé en 2025. 435 ouvrages, uniquement en langues vernaculaires (œuvres et recherche critique), figurent déjà au catalogue. Le travail portera en 2025 sur un corpus élargi constitué à la fois de livres en langues africaines, mais aussi d'ouvrages en langues occidentales.
- **Don Daniel Bach (2021)** : spécialiste de l'histoire politique du Nigeria, ce chercheur a rassemblé, lors de ses travaux de terrain entre 1973 et 2011, 12 ml d'ouvrages et de brochures, constitués notamment de nombreuses sources primaires. Le travail de signalement de cette documentation unique, engagé depuis 2023, se poursuivra en 2025, la moitié de cet ensemble figurant déjà au catalogue, soit 435 imprimés.
- **Don May Schinasi (2017, 2023 et 2024)** : éminente spécialiste des études afghanes, May Schinasi a cédé à la BULAC un fonds documentaire inestimable portant sur l'Afghanistan, pays dans lequel elle a séjourné entre les années 1950 et 1970. Composé de plus de 1 600 imprimés et de 11 ml d'archives, cet ensemble recèle près de 600 livres en langues vernaculaires, parmi lesquels plus de 200 relèvent de la Réserve. La BULAC explore des pistes de partenariat dans le cadre de la chaire d'excellence « Arts et patrimoine de l'Afghanistan » pour le traitement du corpus.

ASIE

- **Don Gérard Taylor (2022)** : la bibliothèque privée de Gérard Taylor (1933-2020), spécialiste des Andes et philologue de la langue quechua, porte principalement sur le domaine Amériques (15 ml), complétés par 3 ml d'ouvrages sur les domaines indonésien-malais et Asie du Sud. Il reste 5 ml à traiter (domaine Amériques).
- **Don Gilles Delouche (2021)** : donné à la BULAC par l'intermédiaire du légataire de M. Delouche (1948-2020), Theeraphong-James Inthano, la bibliothèque d'étude et de recherche de Gilles Delouche est constituée de 24 ml de documentation sur les études thaïes. Elle comprend une majorité d'ouvrages en langues thaï et lao. La partie en langue occidentale (2,5 ml) a été traitée en 2021. Le traitement de la documentation en langues thaï et lao débutera en 2025.
- **Dons du CEIAS (2024)** : suite à la cession des collections par l'EHESS en 2024, le traitement a pu débuter grâce au recrutement de deux chargés de traitement pour les collections sud-asiatiques. Le signalement des documents en hindi et en langues occidentales se poursuivra en 2025. Il reste 136 ml à traiter.
- **Don Jaïn (2006)** : le traitement de ce fonds, suspendu en 2021, sera repris en 2024, une fois le traitement du don Montaut achevé. Il reste 46 ml à traiter.

- **Don Hoang Xuan Han (2024)** : les monographies de la bibliothèque personnelle de Hoang Xuan Han représentent 22 ml. Ancien ministre de l'Éducation du Vietnam, grand spécialiste du nô, il s'est aussi intéressé à la littérature, à la poésie et à l'histoire du Vietnam. Ancien élève de l'École Polytechnique, il a aussi conçu un dictionnaire pionnier des termes techniques et scientifiques en vietnamien.

3 PARTICIPATION À LA VALORISATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Site web

Rédaction des présentations détaillées et des guides thématiques des fonds suivants : berbère, éthiopien, finnois.

Expositions, réseaux sociaux et rencontres

En 2025, les chargés de collection assureront le commissariat des expositions suivantes ou y contribueront :

- « Alexandrie cosmopolite au temps de Cavafy »
- « L'Islam alévi »
- « Regards sur les Chepang »
- « India, Life around water »

PÔLE FLUX ET DONNÉES

L'année 2025 sera une année de mise à niveau et d'**enrichissement des outils** pour le pilotage des acquisitions (notamment des ressources numériques), du catalogage, ou encore pour le suivi des opérations liées à la conservation des collections de la bibliothèque.

Au-delà des outils professionnels, ce sont également les services mis à la disposition des usagers qui vont continuer à se développer notamment autour de la question des données dans un contexte de promotion de la **science ouverte**. De même, l'amélioration du signalement des manuscrits et archives de la bibliothèque contribuera à faciliter la mise en avant de ces fonds afin de rendre un service de meilleure qualité aux chercheurs.

À l'image du **projet TranslITAL**, la BULAC poursuit et accentue ses efforts dans ses domaines d'excellence : la qualité des données des catalogues et l'accompagnement aux enjeux des **humanités numériques** pour les études aréales.

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ !

- Participation au groupe de travail gestion dynamique des collections en libre-accès.
- Suivi des opérations dans Koha (désherbage, implémentation des nouveaux indices, recotation en masse).

Dossier majeur PATRIMONIALISATION

- Mise en cohérence des pratiques de signalement des collections patrimoniales.
- Mise en production d'un module conservation dans Koha.

1 GESTION DES COMMANDES ET DES ENTRÉES

Dans un contexte marqué par plusieurs années de restrictions budgétaires et d'évolution des procédures d'importation de la documentation, les différentes étapes du circuit de la commande font l'objet d'un suivi attentif pour réduire les temps de traitement et les coûts.

Coordination documentaire

- À l'échelle régionale : participation au groupe de travail « cartographie » en Île-de-France, sur le volet ressources continues aréales.
- À l'échelle nationale : participation au binôme de négociation du consortium Couperin pour les ressources de l'éditeur Brill, suivi des projets d'acquisition en licences nationales dans le cadre du GIS CollEx.
- À l'échelle européenne : co-administration du consortium CEDDREJ pour les ressources japonaises et participation au réseau EALI pour les acquisitions mutualisées de ressources du domaine chinois.

Gestion des ressources continues

- Mise en place et suivi du nouveau marché d'abonnement de périodiques, avec remise à plat des modalités de commande, de suivi et de réclamation des fascicules.
- Transfert des données de gestion de la documentation électronique dans le module ERM du SIGB Koha.
- Enrichissement des données de gestion de la documentation électronique avec la mise en place de

nouveaux outils de mesures d'usage (ezCOUNTER, ezMASURE, ezPAARSE).

- Suivi des acquisitions et du signalement des ressources numériques dans le cadre du projet Chine-CoREF destinées à appuyer les recherches sur la Chine contemporaine.
- Participation au mouvement de réflexion interministériel sur l'avenir des Centres du Réseau SUDOC-PS et leur rapprochement avec les Plans de conservation partagée des périodiques (PCPP).

2 SIGNALEMENT ET EXPOSITION DES DONNÉES

Le signalement des ressources de toute nature figurant dans les collections structure fortement l'activité de la bibliothèque. Le pôle Flux et données s'assure que les données de signalement sont produites selon les standards en vigueur, veille à la bonne exposition de ces données dans les interfaces de recherche et œuvre à leur dissémination.

Dans un contexte où la diversité linguistique des collections de la BULAC impose un traitement en bilinguisme de nombreux documents, l'équipe chargée de la coordination du catalogage veille au quotidien sur la qualité des données catalographiques. L'harmonisation et l'amélioration de ces données se fait également *a posteriori* grâce aux compétences nouvelles de traitement de données en masse présentes au sein de l'équipe.

Évolutions du signalement

- Poursuite des efforts de signalement dans le catalogue SUDOC des livres électroniques acquis par la

bibliothèque ou disponibles *via* des licences nationales.

- Mise en place d'un signalement titre à titre dans le SUDOC des périodiques électroniques auxquels la bibliothèque est abonnée.
- Harmonisation des pratiques de signalement des collections patrimoniales dans les catalogues.
- Amélioration des modalités de communication des archives par l'ajout en masse dans le catalogue local de notices sur lesquelles formuler des demandes.
- Chantier de mise en cohérence des données d'exemplaires entre le catalogue local et le catalogue collectif SUDOC (nettoyages, alignement entre Koha/SUDOC, remise à plat des procédures de création et de modification des exemplaires).

Mise à niveau des outils

- Finalisation de la montée de version du SIGB Koha (version 23.11), avec la mise en production d'un nouveau module dédié aux traitements de conservation développé par la BULAC.
- Travail de spécification à mener en vue du redéveloppement du module du SIGB permettant la gestion de la réservation des espaces et places de travail.
- Montée de version de l'outil Omeka S pour accompagner les évolutions de la bibliothèque numérique aréale (BiNA).

Projets sur financements externes

- Co-pilotage de la deuxième phase du programme national Labellisation et cartographie de CollEx-Persée, en partenariat avec la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (BIS).
- Pilotage du projet TransliTAL : exploitation des technologies de TAL pour l'analyse et la correction des translittérations d'écritures non-latines dans le SUDOC (cf. Partenariats).
- Participation au projet Cabestan porté par la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de visualisation cartographique des collections du SUDOC selon des critères linguistiques.

3 DES FLUX ET DES DONNÉES À L'AUNE DE LA SCIENCE OUVERTE

Attentive aux enjeux de la science ouverte, la BULAC s'est dotée d'une feuille de route pour articuler les actions déjà entreprises en la matière et lancer de

nouvelles initiatives désormais nécessaires. Cette thématique se réaffirme comme un axe structurant de nombreuses activités du pôle.

- Mise en place d'une procédure de collecte et de signalement de portails de ressources numériques aréales en accès ouvert.
- Soutien financier aux initiatives de la science ouverte portées par le consortium Couperin (DOAB, DOAJ et SparcEurope) et aux modèles de publication *freemium*.
- Mise en place de la diffusion des thèses Inalco à diffusion restreinte sur le nouveau portail national theses.fr
- Développement de services en appui à des projets de recherche dans le domaine des études aréales : tests d'entraînement d'outils d'alignement et de nettoyage de données ; utilisation des outils et plates-formes développés pour les humanités numériques (ceux de l'IR* Huma-Num notamment).
- Formalisation de la politique de service autour de la donnée en lien avec l'atelier CoDataSorbo porté par les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Sorbonne Nouvelle.
- Contribution à l'offre de formation de la BULAC sur les thématiques des humanités numériques.

4 NUMÉRISATION

La BULAC maintiendra ses efforts pour enrichir, diffuser et exposer ses collections numérisées dans sa Bibliothèque numérique aréale (BiNA), en cohérence avec sa politique de science ouverte et de soutien aux humanités numériques.

Enrichir la Bibliothèque numérique aréale (BiNA)

- Poursuite du chantier de numérisation des manuscrits arabes.
- Mise en place de la remontée des documents de la BiNA dans les résultats de recherche IdRef via l'utilisation d'un script créé par l'Abes.
- Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Biblissima+ : numérisation des fonds du cheikh el-Haddad (BULAC) et de la smala d'Abd el-Kader (Institut de France/Château de Chantilly), en partenariat avec l'IRHT.
- Intégration de la numérisation à la demande réalisée au cours des dernières années dans Numa-HOP/Omeka quand la qualité des images est satisfaisante.

PÔLE MÉDIATION

L'année 2025 verra le pôle Médiation structurer son activité autour de trois sujets majeurs. En premier lieu, le démarrage du chantier d'aménagement de la **pointe Cantagrel**, tiers-lieu dédié à la sociabilité étudiante et à l'animation culturelle, s'accompagnera d'une préfiguration détaillée de ses futurs usages.

Ensuite, la phase opérationnelle du **chantier de recotation et de réétiquetage des collections du libre-accès** sera mise en œuvre en lien avec le pôle Développement des collections.

Enfin, l'**enquête de publics 2025** permettra de faire un bilan des services et de leurs usages ainsi que de la satisfaction des publics à l'heure du retour massif de la fréquentation.

La prise en compte des enjeux transversaux de **formation** des publics autour des humanités numériques, de la science ouverte et de la documentation patrimoniale, ainsi que l'amélioration de la qualité de service *via* le programme « Services Public + » restent au centre des préoccupations.

Une **charte de la médiation** contribuera à améliorer la structuration et l'affichage de la politique de services de l'établissement. Elle s'appuiera sur une actualisation des chartes de l'accueil et de l'action culturelle.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

- Publication du dossier de consultation des entreprises fin 2024.
- Lancement des travaux au printemps 2025.
- Dans la perspective d'une ouverture fin 2025, conception de la programmation culturelle du nouvel espace et préparation de son appropriation par les usagers.

- Contribution à l'analyse des collections (production d'indicateurs, cartographie), plan de désherbage, mise en valeur des nouveautés ; refonte de la procédure de récolement des collections.
- Campagnes de mesure de la consultation sur place des ouvrages du libre-accès (février et novembre 2025).

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUELÉ

- Finalisation de la préparation et mise en œuvre du chantier opérationnel de recotation et de réétiquetage des collections en libre-accès.
- Amélioration de la gestion dynamique et de la valorisation des collections en libre-accès : contri-

Dossier majeur PATRIMONIALISATION

- Valorisation et communication autour de la démarche de patrimonialisation des collections.
- Développement de l'offre de formations dédiées aux collections patrimoniales.
- Instruction du projet de pastilles patrimoniales en fonction de la liste des trésors de la BULAC inscrite au plan de patrimonialisation.

1 CONNAISSANCE DES PUBLICS

La révision des modalités de construction et de traitement des futures enquêtes de publics sera formalisée.

Enquête de publics

La cinquième édition de l'enquête générale sur les publics est programmée pour 2025. Elle vise à évaluer la connaissance des services de la BULAC, à analyser les usages et à mesurer la satisfaction des lecteurs. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, avec pour objectif de proposer des évolutions articulées sur les attentes des usagers.

Enquêtes flash qualitatives

Une brique d'enquêtes qualitatives ciblées viendra s'ajouter aux enquêtes quantitatives existantes. Une

enquête qualitative sera ainsi mise en place suite à l'implantation des collections de bandes dessinées et de romans graphiques sur la mezzanine.

2 ACCUEIL DES PUBLICS

L'accueil des publics est une des missions centrales de la BULAC. Cette mission comprend l'organisation du service public (planning de SP, réunions d'accompagnement, formations, *Gazette* du SP, référentiel de service public), le recrutement, la formation et l'encadrement des contractuels étudiants nécessaires au fonctionnement des salles de lecture, la bonne tenue des espaces dédiés aux usagers (matériels, équipements en salle de lecture), le suivi de la circulation des documents (prêts, communications sur place, retards, rappels), l'étude et l'analyse des publics ainsi que le prêt entre bibliothèques et la numérisation à la demande.

L'année 2024 a été dédiée au diagnostic des pratiques et à l'acculturation aux engagements de « Services Publics + ». En 2025, l'amélioration continuera au cœur des priorités. La BULAC visera à renforcer la qualité de l'accueil à travers la formation initiale et continue au service public et l'adaptation des services aux besoins évolutifs des publics.

Programme « Services public + »

Comme en 2024, le suivi des indicateurs de qualité des services aux publics et leur déclinaison opérationnelle s'inscrivent dans le fonctionnement courant du pôle pour 2025.

Les propositions d'amélioration de l'accueil, suivant la liste des engagements « Services publics + », notamment l'accueil téléphonique, partiellement mis en œuvre depuis 2023, seront poursuivies.

Les mesures d'adaptation des services s'accompagneront d'un plan de communication et d'information à destination des publics.

Nouveaux niveaux de droits des membres du GIP

Suite au renouvellement du GIP et à la révision des contributions des membres, les droits des lecteurs de l'EHESS seront ajustés.

Formation des agents à l'accueil des publics

CYCLE NOUVEL ARRIVANT

Le service public mobilise la majorité des agents de la BULAC. Chaque nouvel arrivant bénéficie d'un accompagnement spécifique dans le cadre du « cycle nouvel arrivant », destiné à le former aux politiques et procédures en vigueur. Sur la base des retours des nouveaux arrivants et des agents en poste, l'objectif est d'enrichir continuellement ce cycle, de le documenter, et de développer des modules de formation continue pour aboutir à un pilotage global de la formation au service public.

MONTÉE DE VERSION DU SIGB KOHA

En vue de la montée de version du SIGB, des formations à destination des agents effectuant du service public seront prévues pour les familiariser avec la nouvelle interface et l'évolution des fonctionnalités.

ACCUEIL DES PUBLICS MARGINALISÉS

Ouverte à tous, la BULAC accueille notamment des publics en situation de marginalisation. Une réflexion sera engagée pour évaluer les modalités actuelles d'accueil et identifier les améliorations possibles. Dans cette optique, un plan de formation sera élaboré pour les agents en charge du service public, afin de les accompagner dans l'accueil et la prise en charge de ces publics spécifiques.

Amélioration de l'accueil à distance

La qualité de l'accueil englobe à la fois le service public en salle et l'ensemble des espaces virtuels où la BULAC est présente. Les critères du programme « Services Publics + » devront continuer à guider et renforcer la politique de service public. En ce qui concerne l'accueil à distance, notamment par courriel, il sera essentiel de rationaliser les pratiques en améliorant la coordination des réponses entre les différentes parties prenantes.

Meilleure utilisation des espaces publics

Le travail sur les spécifications pour le développement du module de réservation d'espaces du SIGB Koha permettra d'avancer vers des fonctionnalités enrichies et adaptées aux besoins.

Prêt entre bibliothèques hors UE

Le prêt entre bibliothèques (demandeur et fournisseur) est actuellement limité à l'Union européenne, en raison de récents changements législatifs et de l'évolution des formalités douanières pour l'entrée et la sortie des documents hors du territoire communautaire. Pour garantir à la communauté scientifique un accès optimal aux collections remarquables de la BULAC, une concertation avec les autorités douanières devra être menée.

Adaptation de documents

Malgré le renouvellement de l'habilitation exception handicap fin 2022, le service n'a pas retrouvé son public, déjà très limité antérieurement. Pour être pertinent, le service doit gagner en visibilité et en efficacité en 2025. La communication autour du service auprès des lecteurs devra être amplifiée.

3 FORMATION DES PUBLICS

L'année 2024 a permis d'entretenir la dynamique d'enrichissement et de spécification de l'offre de formation en réponse aux besoins identifiés. Tout en maintenant l'effort d'ouverture au plus grand nombre, la formation s'est enrichie de la concertation avec les spécialistes des collections et du signalement des données.

Soucieuse de répondre aux besoins des publics universitaires et de chercheurs, la bibliothèque a aussi affermi le dialogue avec les établissements partenaires afin d'informer sur l'offre existante et de réfléchir à son adaptation aux exigences et aux défis des futurs parcours académiques.

En parallèle, de nouveaux dispositifs et des pistes d'enrichissement ont été explorés, à l'image des formations autour de la documentation patrimo-

niale ou de l'accueil de séminaires dédiés aux humanités numériques pour la recherche aréale.

Ces pistes continueront à être explorées dans plusieurs directions.

Des formations adaptées aux études aréales

L'adaptation des formations aux exigences des parcours académiques et de recherche s'appuiera sur un travail de cartographie visant à identifier pour les périmètres de l'Île-de-France et du GIP trois éléments : l'étendue de l'offre de formation actuelle pour les sciences humaines et sociales ; les thématiques et contenus des dispositifs dédiés aux publics de la recherche aréale ; les besoins peu couverts par l'offre vers lesquels concentrer les efforts. Ce travail s'articulera à une concertation avec les équipes pédagogiques des universités partenaires pour valoriser la formation de la BULAC au sein des maquettes pédagogiques. La concertation menée au sein du réseau des Ateliers de la donnée complètera ce travail de coordination.

Valorisation des collections patrimoniales et archivistiques

Dans le droit fil des dispositifs « sur mesure » construits avec les experts des collections seront consolidés les ateliers dédiés aux collections patrimoniales.

Sur la base des expériences menées avec des enseignants-chercheurs des établissements partenaires, les ateliers pour la licence et le master seront reconduits. L'offre de formation s'inscrira dans l'effort général de valorisation par la BULAC de son patrimoine documentaire et s'enrichira d'une collaboration renforcée avec les experts de ces collections. Les formations viseront aussi à promouvoir les archives scientifiques présentes à la BULAC comme matériau à explorer et à valoriser dans le cadre des travaux universitaires.

Mettre en place une offre ouverte à tous

Le souhait de répondre aux besoins de tous les publics de la BULAC implique de développer une offre de formation complémentaire, autour d'une utilisation experte des services de la BULAC, de méthodes et d'outils de gestion et d'analyse de l'information. Après une étude des besoins, un enrichissement progressif de l'offre sera déployé à partir de la rentrée universitaire 2025.

4 VALORISATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

La valorisation de la recherche aréale est associée à la médiation des collections en s'organisant autour de 3 axes.

Programmation scientifique et culturelle

La programmation scientifique et culturelle 2025 s'appuie sur un large éventail d'actions (expositions, tables rondes, projections-débats, ateliers, séminaires...) et se prolonge de manière pérenne à travers des contenus audiovisuels, des publications numériques et le prêt d'expositions.

Le programme d'expositions met en valeur :

- les recherches menées autour de dons majeurs reçus par la BULAC donnant lieu à trois expositions d'ici 2026 : la première sur l'islam alévi vu à travers le fonds Altan Gökalp, la seconde sur l'orientalisme au prisme de la bibliothèque personnelle de René Basset, la troisième marquant l'achèvement du traitement du legs de la bibliothèque de Denise Bernot, pionnière des études birmanes en France,
- l'articulation entre recherche scientifique et pratiques artistiques au cours de deux expositions de photographies consacrées aux usages des points d'eau en Inde et au peuple Chepang du Népal,
- un projet de création imprimée et numérique réalisé par les étudiants de l'école Estienne à partir des collections et de l'approche pluriculturelle de la BULAC aboutissant à la production de graphiques et un travail d'invention d'écritures et de langues imaginaires.

La BULAC poursuivra ses partenariats avec le Festival Cinéma du réel (du 22 au 29 mars 2025) et le Festival Vo-Uf de traduction littéraire (du 3 au 5 octobre 2025).

Les compétences acquises ces dernières années en matière d'organisation événementielle, de diversification des productions audiovisuelles et d'utilisation des prolongements numériques de la programmation, seront étayées en mettant l'accent sur le partage, la polyvalence et le transfert d'expertises pour garantir la continuité du service en 2025.

Le lancement du chantier d'aménagement de la pointe Cantagrel, sera l'occasion de déterminer ses usages en matière d'action culturelle.

Un guichet unique pour les chercheurs et la science ouverte

La rénovation des services à la recherche et leur articulation autour des questions liées à la science ouverte a été entamée en 2023 avec la mise en place d'une organisation nouvelle.

La Feuille de route pour la science ouverte de la BULAC publiée fin 2024 sera mise en œuvre en 2025 selon les axes et actions identifiés, notamment l'accompagnement du développement des humanités numériques dans la recherche aréale en favorisant le dépôt de données de recherche réutilisables

dans les entrepôts de l'IR Huma-Num ou encore la contribution à la formation des publics aux outils et aux méthodes de la science ouverte.

Une communication autour des collections AréHAL sera engagée, à commencer par la nouvelle collection « Études maghrébines ». L'expérimentation d'un baromètre aréal de la science ouverte avec les GIS et les GDR concernés sera engagée en vue d'évaluer sa pertinence comme outil de pilotage des collections HAL.

Une réflexion sera par ailleurs menée concernant les modes de diffusion et d'exposition des images de la photothèque de la BULAC, pour répondre aux principes FAIR.

La construction d'une offre de services plus efficace est entrée dans une phase opérationnelle avec le déploiement d'un guichet unique facilitant la réponse aux sollicitations des chercheurs et la synergie entre les acteurs.

La question de l'articulation science/société est également un axe de travail à formaliser et à travailler en s'appuyant sur l'existant (projets Wikipédia, canaux web existants). L'exposition réalisée par les étudiants de l'école Estienne constituera pour la bibliothèque une nouvelle modalité de mise en rapport entre science et société. De même, une candidature de la BULAC au Label Culture Libre niveau ar-

gent viendra confirmer l'orientation de l'établissement dans ce domaine.

Organisation et gestion du libre-accès

La mise en espace du libre-accès et la gestion des documents qui le constituent est un outil central de la valorisation des collections. Le libre-accès donne à voir le discours de la bibliothèque sur ses acquisitions et offre un regard sur l'actualité de la recherche dans les domaines aréaux couverts.

La gestion courante de ces collections a été révisée en 2023 pour une meilleure coordination des interventions et une plus grande transversalité. La gestion dynamique des collections est désormais assurée par un co-pilotage entre les pôles Médiation et Développement des collections.

À la faveur de la révision de la charte du libre-accès, un chantier de refonte de la classification a été mené qui s'est traduit en 2024 par la création d'un espace dédié aux bandes dessinées et aux romans graphiques sur la mezzanine en lieu et place des méthodes d'autoformation en langues désormais réintégrées dans les collections du rez-de-chaussée.

Ce projet pilote a permis de préfigurer le chantier opérationnel de recotation qui verra sa réalisation en 2025.

PÔLE CONSERVATION ET PATRIMOINE

Patrimoine, Acte III... L'année 2025 marquera la troisième année effective du plan pluri-annuel de patrimonialisation des collections. Les autres points du programme d'activités s'inscrivent dans la continuité des années précédentes.

Dossier majeur PATRIMONIALISATION

- Charte de la conservation.
- Plan de sauvegarde des biens culturels.
- Signalement et priorisation des chantiers de traitement des fonds d'archives.

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ

- Chantier de réétiquetage et de mouvement des collections du libre-accès.

1 CHANTIERS TRANSVERSAUX

Récolement du magasin 23 (collections historiques de la Bibliothèque des langues orientales)

Le chantier de récolement sera poursuivi, assurant la vérification des manquants et le signalement des documents présents non catalogués. Il permettra de transférer à la Réserve les documents anciens et d'identifier ceux qui doivent faire l'objet d'un reconditionnement. Il s'agit d'une opération pilote pour organiser le récolement des autres magasins.

Récolement du magasin 8 (collections de cartes)

Ce chantier, entamé en 2021, porte sur le traitement physique des cartes géographiques (mise à plat, en tiroir, sous pochette). Un inventaire est tenu en parallèle sur la base d'un tableau de description partiel, préalable au signalement systématique des cartes et à leur mise à disposition du public.

Manuscrits asiatiques restitués par la BnF

Venant compléter un premier ensemble revenu à la BULAC en 2012, 83 cotes de manuscrits asiatiques (indo-chinois, indien, pali, sanscrit) ont été retournés à la BULAC en 2023 après un dépôt temporaire effectué par la Bibliothèque des langues orientales dans les années 1930. Le traitement de ces manuscrits comprendra recotation, rondage, signalement et reconditionnement autant que nécessaire.

Numérisation

Le pôle Conservation et Patrimoine participera aux opérations de numérisation en prenant en charge les constats d'état, la communication des documents au prestataire et la réalisation des contrôles qualité visuels.

Cycle de formations

Des formations courtes et pratiques au Plan d'urgence et des formations au découronnage seront dispensées. Dans le cadre de l'homogénéisation des pratiques de service public et de prélèvement à la Réserve, des formations de rappel seront organi-

sées. Les précautions indispensables en matière de prélèvement des documents en magasin et de manipulation quotidienne feront l'objet de formations courantes dans le cadre des formations pour les nouveaux arrivants. En coordination avec le pôle Médiation, des formations au réétiquetage du libre-accès seront assurées.

Traitement des archives

Un groupe de travail se réunira régulièrement, déterminant l'identification des archives, les priorités de signalement et les questions spécifiques qu'elles posent en matière de communication. Un signalement de premier niveau systématique sera effectué dans Calames. Le fonds Henry Viollet fera l'objet d'une reprise des conditionnements et sera l'occasion d'estimer le temps et les ressources indispensables au traitement complet d'un fonds d'archive, étape indispensable à l'élaboration des futurs chantiers. D'autres fonds, comme le fonds Élie Borschak, feront l'objet de chantiers de reconditionnement et d'estampillage.

2 GESTION DES MAGASINS

Conditionnement du fonds ancien coréen (magasin 19)

Les collections anciennes formant le fonds coréen ont pour spécificité d'être constituées de cahiers souples ordinairement conservés à plat, pratique qui engendre une importante perte de place. Le conditionnement en boîtes sur mesure des collections coréennes de la Réserve permettra de conserver debout mais dans d'excellentes conditions ce fonds remarquable. Ce chantier systématique sera réalisé dans l'ordre des cotes.

Refoulement

L'avancement du traitement des collections des anciennes annexes de la BIULO et le déménagement des collections déposées par l'EHESS permettront d'importants chantiers de refoulement et une optimisation de l'utilisation des mobiliers de stockage en fonction des formats. Plus globalement, en pré-

vision de l'installation définitive des collections de la Réserve dans les magasins proches de la salle de lecture consacrée à leur communication, un plan anticipé d'implantation des collections sera présenté, qui concernera également l'optimisation du stockage des fonds courants.

③ TRAITEMENTS DE CONSERVATION

La gestion de ces opérations sera facilitée par la mise en production du module de gestion des traitements de conservation du SIGB Koha.

Reliure des périodiques en libre-accès recherche

La reliure des périodiques en libre-accès sera poursuivie à rythme régulier.

Reliure des thèses

Les thèses feront l'objet d'un train de reliure spécifique afin de traiter le reliquat du fonds. Le travail

avait été suspendu depuis quatre ans en raison des contraintes budgétaires.

Traitement systématiquement des monographies en libre-accès

Toutes les monographies destinées au libre-accès sont examinées du point de vue de leur constitution matérielle et de leur aptitude à résister à un usage intensif : selon le diagnostic, elles peuvent être plastifiées, consolidées ou reliées par un prestataire extérieur.

Traitement des fonds des annexes Clichy et Dauphine

Les opérations de pilon, rachat et recotation des fonds des anciennes annexes Clichy et Dauphine de la BIULO seront poursuivies.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La responsable de la mission Communication institutionnelle poursuivra son activité à mi-temps-retraite progressive, jusqu'au 31 mai 2025, date de son départ à la retraite. Ses fonctions seront ensuite reprises par la direction-adjointe.

1 SUPPORTS DE COMMUNICATION IMPRIMÉE

Charte graphique renouvelée

Les principes de mise en forme des supports de communication réalisés en interne sur les services, les formations et la programmation scientifique et culturelle ont été actualisés et enrichis. Les modèles et préconisations livrés par l'atelier de graphisme baldinger•vu-huu fin 2024 seront mis en œuvre à compter de début 2025.

Conception graphique – Interface atelier graphique et imprimeurs

Différents supports de communication seront commandés à l'atelier de graphisme baldinger•vu-huu : publication annuelle « La BULAC en chiffres », nouvelle série de marque-pages, réimpression des bordereaux de communication des documents des magasins, carte de vœux 2026.

2 SIGNALÉTIQUE DYNAMIQUE

Les écrans de signalétique dynamique du Pôle des langues et civilisations seront investis pour la diffusion d'informations, mises en forme selon les modèles et préconisations livrés par l'atelier de graphisme baldinger•vu-huu.

3 LETTRE D'INFORMATION ET LETTRE INSTITUTIONNELLE DE LA BULAC

6 lettres d'information bimestrielles et 2 lettres institutionnelles semestrielles seront produites.

4 SITE WEB

Outre l'activité courante autour du site web (animation du comité éditorial, coordination de la publication, productions de contenus, élaboration des statistiques...), un travail sera mené conjointement avec les administrateurs techniques et fonctionnels pour faire évoluer l'outil.

Parmi les nouvelles publications, un panorama rétrospectif des supports de communication et d'in-

formation produits depuis l'ouverture de la BULAC sera mis en ligne dans la rubrique « L'institution ».

5 SÉRIE MULTIMÉDIA « LA BULAC VUE PAR »

La série « La BULAC vue par » s'enrichira d'un nouveau portrait original d'un utilisateur de la bibliothèque, sous la forme d'une pastille multimédia et d'un entretien long format.

6 OUVERTURE DE LA POINTE CANTAGREL

Un plan de communication sera déployé pour accompagner l'ouverture de la Pointe Cantagrel et promouvoir le tiers-lieu auprès des usagers, des partenaires, des médias, des riverains...

7 GROUPE DE TRAVAIL « TRANSITION RÉSEAUX SOCIAUX »

Partageant les inquiétudes soulevées par les récentes évolutions du réseau X (ex-Twitter), la BULAC a décidé d'explorer d'autres canaux de communication plus éthiques, en explorant notamment les réseaux sociaux émergents. Le groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie de transition poursuivra ses travaux : développement d'une communauté sur le réseau Mastodon, concertation avec la profession pour élaborer une stratégie alternative commune, accompagnée d'un plan de communication.

8 ARCHIVAGE NUMÉRIQUE

Le chantier d'archivage numérique engagé en 2024 a pour objectif la définition et la mise en œuvre d'une chaîne commune de production, description, conservation et diffusion, à court, moyen et long terme, des contenus numériques produits ou collectés par l'établissement. Au terme d'une vaste phase préparatoire (concertation des différents acteurs, suppressions, rationalisation des dossiers partagés), une politique d'archivage sera entérinée.

MISSION QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Créée au 1^{er} janvier 2024, la mission Qualité de vie au travail (QVT) structure la réflexion stratégique et la mise en œuvre de la qualité du cadre de vie professionnelle.

1 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La chargée de mission QVT est un interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail.

Elle pilote l'amélioration des conditions de travail, participe au fonctionnement des instances de dialogue social, actualise et suit la mise en œuvre du Document unique de prévention des risques professionnels (DUERP), élabore les plan et bilan annuels de prévention, élabore les plan et bilan annuels de formation santé, sécurité au travail, articule la prise en charge des besoins logistiques par les différents services concernés, participe à la cellule d'écoute VSS.

F3SCT

La mission QVT prépare l'ordre du jour de la Formation spécialisées du CSA (F3SCT), assure le secrétariat des séances pour le compte de l'administration et le suivi des décisions.

DUERP

La mission QVT mènera la campagne de mise à jour du DUERP, en associant l'ensemble des unités de travail.

Bouger à la BULAC

La mission QVT, en collaboration avec l'équipe Administration, l'association du personnel AP-BULAC et les représentants du personnel, fera vivre le programme de prévention « Bouger à la BULAC », lancé à la fin de l'année 2024, qui propose aux agents un ensemble de ressources : pause active

santé et bien être dans les locaux, ouvrages disponibles dans la bibliothèque professionnelle, conseils de postures...

Boîte à outils QVT

La mission QVT déploiera un kit de fiches pratiques dédiées à la qualité de vie au travail.

VSS

La cellule d'écoute VSS recueille les signalements des victimes ou témoins directs de VSS. Elle écoute, informe et oriente la personne dans les démarches à suivre.

2 FORMATION CONTINUE DES AGENTS

La mission QVT mettra en œuvre et évaluera le plan annuel de formation 2025 (en annexe), qui recense la liste des formations internes et externes validées et financées auxquelles les agents de la BULAC participeront. Elle préparera le plan de formation 2026. Elle coordonnera l'accueil des stagiaires.

3 RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La mission QVT pilote la démarche et les outils de responsabilité sociale et environnementale.

Réduire les déchets, encourager les bons gestes

Suite au travail de cartographie des déchets engagés à l'automne 2024, différentes actions seront menées auprès des agents et des usagers, parmi lesquelles une campagne de communication sur le tri sélectif.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale des services rassemble les fonctions « support » nécessaires au bon fonctionnement des pôles « métier » de la bibliothèque : l'équipe Administration assure la gestion des ressources humaines, des ressources financières (dont les marchés publics), des affaires juridiques et de la logistique ; l'équipe Informatique maintient, administre et fait évoluer les infrastructures matérielles (stockage, calcul, distribution), le réseau informatique, les postes de travail et les logiciels mis à disposition tant des professionnels que des usagers.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

– Accompagnement de l'élaboration du marché public de travaux, suivi du choix du ou des prestataires, ainsi que soutien à la supervision des travaux.

– Conseil et appui technique pour l'étude et la réalisation des objectifs entrant dans le périmètre du système d'information.

1 ÉQUIPE ADMINISTRATION

Administration des ressources humaines

L'équipe Administration assure la gestion des ressources humaines (y compris l'administration fonctionnelle des applications de gestion) pour tous les agents : accueil des nouveaux agents et préparation des départs, suivi des dossiers du personnel (déroulement des carrières, retraites, contrats, congés et absences, missions, etc.).

Pour les agents titulaires et contractuels sur poste vacant, l'équipe assure la liaison administrative avec le rectorat (gestionnaire des emplois mis à disposition de la BULAC) et avec le ministère (gestionnaire des corps de la filière bibliothèque). Pour les agents contractuels sur budget propre du GIP, elle prépare la paie à façon et gère directement les opérations afférentes. Elle répond également aux différentes enquêtes statistiques des tutelles.

L'un des objectifs identifiés de l'année 2025 est la consolidation de la procédure de recrutement des agents, pour améliorer les échanges entre services recruteurs et service RH, mais aussi garantir la sécurité juridique des recrutements.

Sous l'égide de la mission Qualité de vie au travail, le programme des formations dispensées par l'équipe Administration aux nouveaux arrivants sera révisé.

GARANTIR AUX AGENTS UN DÉROULEMENT ET UN SUIVI DE CARRIÈRE CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION

La complétude, la qualité et le respect des délais de transmission des dossiers des agents aux administrations gestionnaires sont essentiels pour la bonne gestion de leur carrière.

DIALOGUE SOCIAL ET ACTION SOCIALE

L'équipe Administration participe au dialogue social aux côtés de la direction, instruit les principaux

dossiers présentés et produit le Rapport social unique (RSU). Elle est également l'interlocuteur privilégié du médecin du travail.

L'année 2025 verra la refonte complète (juridique et opérationnelle) du système de subvention à la restauration des personnels, en raison de la disparition programmée des titres-restaurant papier et de l'arrivée à échéance des conventions existantes.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Le responsable RH participe de droit aux réunions de la Formation spécialisée. En articulation avec le chargé de mission « Qualité de vie au travail », il assure le suivi des décisions du CSA en matière d'hygiène et de sécurité.

Administration des ressources financières

GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

L'équipe Administration assure avec l'agent comptable la préparation et le suivi du budget et de ses modifications, l'exécution des dépenses et recettes, le suivi des comptes fournisseurs, et assure l'administration fonctionnelle des applications de ressources financières. Elle répond également aux différentes enquêtes des tutelles en matière budgétaire et comptable.

Le régisseur d'avances et de recettes intervient pour de petits paiements par chèque et en numéraire (vente de tickets-restaurants, remboursement de cartes et livres perdus ou endommagés, PEB, etc.). L'équipe est également l'interlocuteur des agents et des personnes extérieures (membres des AG et CS, intervenants de l'action culturelle, etc.) pour le suivi des missions.

SUITE LOGICIELLE DE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Deux chantiers majeurs sont prévus en 2025 :

- **TVA** : les logiciels de gestion doivent être mis en état de gérer la TVA (jusqu'ici la BULAC, non assurée, n'en avait pas eu besoin). Ce changement est nécessaire pour le 2nd chantier :
- **Connexion à Chorus Pro** : la dématérialisation de la chaîne de la dépense va se poursuivre avec la récupération directe des factures déposées par les fournisseurs sur Chorus Pro.

Marchés, conventions, affaires juridiques

Le directeur général des services œuvre au sein de l'équipe Administration où il assure, dans le cadre de la gestion des marchés publics et des conventions, un rôle de conseil auprès des services pour la passation des marchés publics, prépare les pièces administratives des appels à la concurrence, gère les opérations de publicité requises, assure le suivi administratif des contrats.

Il veille à garantir la sécurité juridique du GIP BULAC.

2 INFORMATIQUE

L'équipe informatique pilote, administre techniquement et exploite les infrastructures informatiques et les services numériques de l'établissement, à savoir :

- système et réseaux, téléphonie ;
- gestion des fournitures informatiques, consommables d'impression et du parc matériel,
- informatique documentaire ;
- outils de gestion des ressources humaines et financières ;
- outils de travail collaboratif, applications bureautiques et professionnelles ;
- site web, signalétique dynamique, système de contrôle des accès .

La stratégie de développement du système d'information repose sur des outils informatiques libres et ouverts.

Outre les activités courantes d'administration et d'exploitation, l'année 2025 sera consacrée aux projets suivants :

Travaux sur les infrastructures et équipements de base

- Installation et mise en fonctionnement de la nouvelle infrastructure de virtualisation des serveurs.
- Renouvellement des systèmes de sauvegarde (achat d'une 2^e baie, de lecteurs de bandes, mise en place d'un nouvel outil).

- Renouvellement de l'infrastructure de virtualisation des machines virtuelles Windows.
- Mise en place de l'infrastructure commune BULAC-Inalco, destinée à héberger les services informatiques communs aux deux établissements.
- Mise en place des serveurs physiques non virtualisables.

Chantiers logiciels prioritaires

- Mise à jour du SIGB Koha.
- Gestion centralisée de l'authentification (annuaire LDAP, authentification unique SSO, adhésion à des fédérations d'identités, etc.).

Autres chantiers logiciels

- Développement d'un nouveau module de gestion des espaces pour Koha.
- Mise à jour et évolutions fonctionnelles du site web.
- Évolutions du système de contrôle d'accès et de sa connexion avec le SIGB Koha (en lien avec le changement programmé des lecteurs de badge dans le bâtiment).
- Mise à jour de la visioconférence en salle du conseil, étude de l'extension à d'autres salles
- Mise à jour du domaine Windows.
- Contribution et appui technique aux projets initiés par les autres pôles : analyse de l'usage des ressources électroniques, ERM et traitement de conservation dans Koha, chantier de recotation, évolution fonctionnelle et technique de la BiNA, enquêtes de publics, programme « Services publics + », etc.

Chantiers administratifs

- Définir et formaliser la politique de sécurité des systèmes informatiques (PSSI).
- Finaliser avec l'Inalco, au sein du comité de pilotage des systèmes informatiques et audiovisuels communs (COPISAC) l'annexe informatique au règlement commun de gestion du Pôle des langues et civilisations qui permettra de clarifier les responsabilités des deux établissements en matière d'investissements et de fonctionnement, et de définir les processus à mettre en œuvre en cas de rupture de service – plan de reprise d'activité par exemple.
- Sous l'égide de la mission Qualité de vie au travail, révision du programme des formations dispensées par l'équipe Informatique aux nouveaux arrivants.

DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

La direction technique du bâtiment, service commun à la BULAC et à l'Inalco, est composée de 6 agents dont deux encadrants.

Son objectif principal portera sur le lancement des travaux d'aménagements du tiers lieu, dit « **Pointe Cantagrel** ».

La poursuite du processus engagé **d'optimisation énergétique** constituera le second axe majeur d'action. Le marché du prestataire de maintenance multi-technique, renouvelé en 2024, représente un fort enjeu pour le suivi et l'amélioration continue des niveaux de consommation d'énergies.

L'expérience du cambriolage de la BULAC en 2023 sera mise à profit pour engager une réflexion sur la **sécurisation des collections** les plus précieuses, que ce soit en termes de sûreté et de contrôle des accès des magasins, mais également dans le cadre du plan de sauvegarde des biens culturels.

1 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA POINTE CANTAGREL

Concernant le projet de tiers-lieu de la Pointe Cantagrel, l'année 2025 devrait voir le lancement du chantier, au terme des processus d'études préalables et des délais de recours du permis de construire. Les travaux, estimés à 473 000 €, devraient s'achever en fin d'année civile, pour une ouverture au public fin 2025.

Le projet a pour cible une frugalité énergétique assumée, dans les limites qu'imposent les contraintes d'extension d'un Établissement recevant du public de première catégorie ; il visera par ailleurs une polyvalence de fonctions qui permettront des occupations maximales tout au long de la journée, afin d'en rentabiliser les coûts écologiques d'aménagement et d'exploitation.

2 OPTIMISATION TECHNIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Dans la continuité des 48 % de baisse des consommations d'électricité et de chauffage cumulés pour le Pôle des langues et civilisations dans son ensemble par rapport à l'année de référence 2013, l'axe d'optimisation énergétique restera le premier levier d'action, que ce soit en termes de diminution du bilan carbone, ou d'économies financières. Une attention particulière sera accordée au pilotage rigoureux des équipements de ventilation et de chauffage répartis dans les 42 locaux techniques : le suivi quotidien des indicateurs et des outils de pilotage est en effet le premier moyen de garantir les économies fixées dans le plan de sobriété.

Courant 2025, la rédaction du schéma directeur de transition énergétique permettra d'identifier les investissements nécessaires pour atteindre les seuils fixés par la loi Elan, à savoir -50 % et -60 % à échéance respective de 2040 et 2050, et en tablant en particulier sur les financements des futurs appels à projets environnementaux.

L'hypothèse de l'arrêt définitif des groupes froids sera étudiée. Ces deux équipements, qui produisent l'eau glacée nécessaire à la climatisation de la BULAC à 90 % (magasins et salle de lecture) et de l'auditorium commun à 10 %, sont très énergivores et ont un coût d'entretien important. Avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé dans les modes de fonctionnement écologiques, des solutions seront recherchées pour récupérer en hiver les frigories de l'air extérieur afin de refroidir les locaux serveurs informatiques, tout en utilisant les calories dégagées par ces mêmes serveurs pour chauffer localement le bâtiment.

Pour tempérer les effets induits par le plan de sobriété sur le confort des usagers, une réflexion sera menée sur l'accompagnement des mesures restrictives, afin d'éviter que l'adhésion de chacun ne soit compromise. Ainsi, en confort d'été particulièrement, l'effet ciseau entre le réchauffement climatique et les conséquences du plan de sobriété (basses/arrêt des climatisations) oblige à imaginer des solutions techniques de ventilation naturelle : la mise en œuvre d'ouvrants sécurisés de ventilation en façade de la salle de lecture BULAC, commencée en 2024, sera poursuivie. Des travaux de correction acoustique seront menés pour limiter les nuisances sonores engendrées par la ventilation naturelle. La création d'une climatisation d'appoint pour l'auditorium, dont l'usage sera à limiter aux périodes de canicules, est à étudier.

La DTB continuera à participer autant que de besoin au travail de sensibilisation aux écogestes des différentes catégories d'usagers, automatismes nécessaires pour accompagner les efforts déjà réalisés sur les équipements techniques et pour éviter de les neutraliser par de mauvaises pratiques : en particulier, les visites de site, sous l'angle environnemental, proposées aux agents seront poursuivies.

La DTB continuera par ailleurs à exploiter courant 2025 les derniers gisements techniques identifiés d'économie d'énergies :

- La campagne de relampage de tubes fluorescents par des sources d'éclairage en LED se poursuivra au fil de l'eau.
- Le travail fin d'optimisation de paramétrage de la gestion technique du bâtiment (GTB) continuera avec le nouveau prestataire de maintenance de l'outil informatique centralisant le pilotage des 42 locaux techniques.
- Un remplacement au fil de l'eau des quelques ballons d'eau chaude sanitaires conservés en usage sur le site, par des chauffe-eau instantanés, réduira les consommations d'électricité.
- Enfin, le confort d'été sera renforcé par la remise en fonctionnement des stores motorisés des murs rideaux orientés au sud.

L'alimentation des dispositifs de contrôle de l'État sur la réalité des économies d'énergies réalisées, et en particulier la fiabilisation des données du Réfé-

rentiel technique, ainsi que le renseignement de la base de donnée Ademe, OPERAT, se poursuivra.

③ SÉCURISATION DES LOCAUX

La DTB contribuera à l'élaboration du PSBC (Plan de sauvegarde des biens culturels), qui fixe les mesures pour diminuer les risques liés à l'eau et au feu et limiter les conséquences de sinistres éventuels.

Une opération sera également menée pour renforcer la sécurité des collections des magasins de la Réserve.

Une évolution du système de contrôle d'accès est programmée avec l'Inalco, pour faire suite à l'évolution du format de cartes multi-services Inalco. La BULAC procédera au remplacement complet de son parc de lecteurs de badges en salle de lecture.

Enfin, une grande partie des accès du Pôle étant verrouillés électriquement, la DTB proposera des solutions pour faire face aux situations de crise, en cas de coupure électrique de longue durée.

